Déchetterie
Mode d'emploi

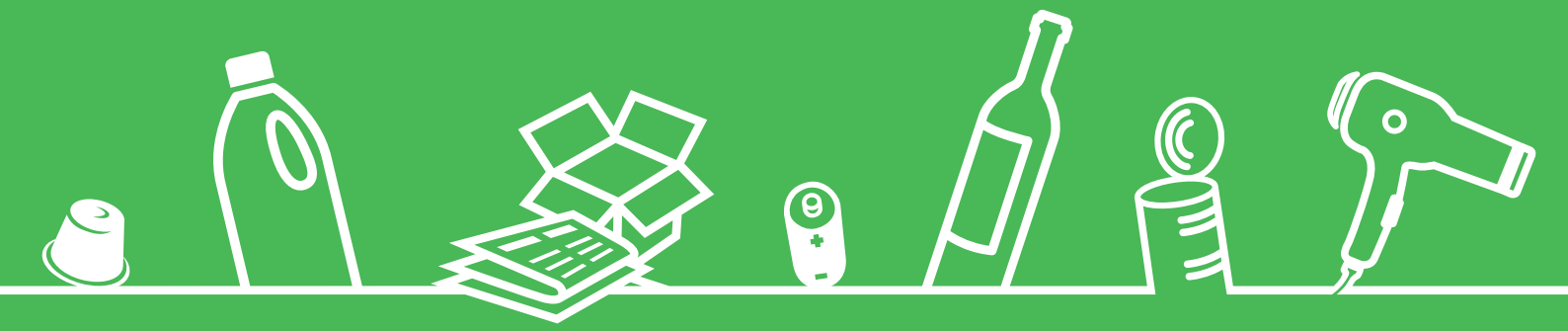

Règlement déchetterie régionale
Récupération RG SA - Sévaz

goutte
Récupération RG SA

TABLE DES MATIÈRES

Accès à la déchetterie	3
Horaires d'ouverture	3
Carte à prépaiement	3
Propriété des objets et matières déposés	3
Respect des directives et consignes du personnel	4
Circulation des véhicules	4
Propreté	4
Débarras ou collecte déchets encombrants à domicile	5
Surveillance et responsabilité	5
Accès pour les entreprises	5
Utilisation des compacteurs et containers enterrés	5
Vidéosurveillance	5
Sanctions	5
Matières acceptées gratuitement	6-10
Matières payantes	11
Plan de la déchetterie et contacts	12

Sévaz, juin 2022

goutte
Récupération RG SA

ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

L'accès à la déchetterie est réservé aux habitants des communes conventionnées, soit :

Cugy - Estavayer - Les Montets - Lully - Sévaz

L'origine des usagers est contrôlée à l'entrée de la déchetterie au moyen de la **carte d'utilisateur**.
Cette carte s'obtient auprès des administrations communales respectives, ou chez Récupération RG SA (ci-après nommé RG). La carte sert également à l'ouverture de la barrière, ainsi qu'à l'identification des usagers aux bornes. Les véhicules de plus de 3.5 tonnes ne sont pas admis dans la déchetterie.

HORAIRES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	**07h00 – 11h45**	**13h15 – 17h15**
Mardi	**Fermé**	**13h15 – 19h15**
Mercredi	**07h00 – 11h45**	**13h15 – 17h15**
Jeudi	**07h00 – 11h45**	**13h15 – 19h15**
Vendredi	**07h00 – 11h45**	**13h15 – 16h45**
Samedi	**09h00 – 15h45 non stop**	

La déchetterie ferme 15 minutes après la fermeture des portes.
La déchetterie sera fermée les jours fériés officiels, selon le calendrier annuel établit par RG (en annexe).
Les veilles de fête, fermeture une heure plus tôt.

CARTE À PRÉPAIEMENT

La carte à prépaiement est distribuée (contre un dépôt de fr. 20.-) à chaque utilisateur (ménage) **auprès des administrations communales ainsi qu'à la réception de RG**. La recharge de la carte peut s'effectuer aux administrations communales ainsi qu'à la réception de RG, de même qu'aux automates situés à l'administration communale d'Estavayer et à la déchetterie régionale.
Cette carte n'est pas cessible à un tiers ou à un professionnel.

PROPRIÉTÉ DES OBJETS ET MATIÈRES DÉPOSÉS

Les usagers ne sont **pas autorisés à faire de la récupération d'objets déposés à la déchetterie**.

Le déchargement, le tri et le dépôt des déchets dans les bennes ou containers sont exécutés par les usagers.

Une fois déposée, la matière devient propriété de RG.

RESPECT DES DIRECTIVES ET CONSIGNES DU PERSONNEL

Le responsable et les collaborateurs de RG sont habilités à donner des instructions quant aux règles à suivre sur le site de la déchetterie.

Ils sont chargés :
- d'informer les usagers afin de faciliter le tri des matières
- de veiller au bon tri des différentes matières
- de faire appliquer le présent règlement.

Ils ont la compétence :
- d'interdire l'accès aux personnes non-autorisées ou contrevenant au présent règlement
- de refuser les matériaux non-admis ou dépassant la quantité maximum
- de demander l'ouverture des emballages pour en contrôler le contenu
- de dénoncer toute personne contrevenant au règlement.

CIRCULATION DES VÉHICULES

La circulation sur le site de RG doit se faire dans le strict respect du code de la route. **La vitesse à l'intérieur de la déchetterie est limitée au pas (5 km/h)**. Les véhicules doivent respecter le plan de circulation et les consignes du personnel de RG. Les conducteurs doivent impérativement **éteindre le moteur de leur véhicule lors du déchargement**. Les véhicules des usagers ne doivent rester dans l'enceinte que le temps nécessaire au dépôt.

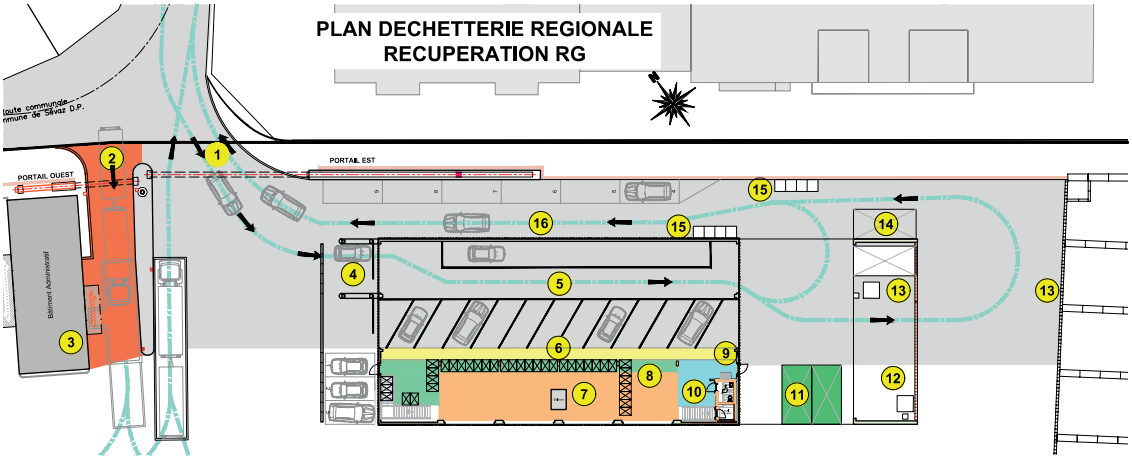

1 Accès déchetterie régionale
2 Accès centre de récupération
3 Réception Récupération RG
4 Entrée déchetterie régionale
5 Zone de circulation
6 Zone de dépose
7 Zone d'exploitation
8 Déchets spéciaux
9 Chargeur à cartes
10 WC
11 Electroménager - frigos
12 Objets encombrants
13 Déchets organiques
14 Compacteur ordures ménagères
15 Textiles
16 Sortie déchetterie

PROPRETÉ

La déchetterie doit être laissée, par les usagers, aussi propre qu'à leur arrivée. Merci de ne rien jeter parterre.

DÉBARRAS OU COLLECTE DÉCHETS ENCOMBRANTS À DOMICILE

Envisageable sur demande et aux frais du mandataire.

SURVEILLANCE ET RESPONSABILITÉ

L'usager est civilement responsable des dommages causés aux biens et aux personnes dans l'enceinte de la déchetterie.

L'usager demeure seul responsable des pertes et des vols qu'il subit à l'intérieur de la déchetterie. Il est tenu de surveiller tout bien lui appartenant et toute personne l'accompagnant.

L'usager se conforme aux exigences et normes en vigueur afin d'éviter tout risque d'accident et de pollution sur le site et à proximité de la déchetterie.

Les enfants doivent être accompagnés et sont sous l'entière responsabilité de leur accompagnant.

Il est formellement interdit d'entrer dans la zone réservée à l'exploitation.

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de la déchetterie.

ACCÈS POUR LES ENTREPRISES

Les professionnels, au bénéfice d'une carte d'accès délivrée par Récupération RG SA, peuvent accéder à la déchetterie régionale. L'accès est réservé aux entreprises de services (bureaux divers, médecins, pharmacies, kiosques, boutiques, boulangerie, épiceries, restaurants).
Dans la déchetterie, les professionnels sont soumis aux mêmes règles que les privés, dans la mesure où ils apportent les déchets de même nature que les particuliers et dont les caractéristiques et la qualité ne présentent pas de danger ni de contraintes supplémentaires. Il est procédé à une évaluation visuelle basée sur le volume.
L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules de tourisme et aux utilitaires légers d'un poids total inférieur à 3.5 tonnes, dotés ou non de remorques.

Les véhicules agricoles ne sont pas admis dans la déchetterie. Ils ont accès au centre de récupération professionnel de Récupération RG SA. A part la déchetterie régionale, l'entreprise RG est fermée le samedi.

UTILISATION DES COMPACTEURS ET CONTAINERS ENTERRÉS

Les usagers ont la possibilité de déposer leurs ordures dans le compacteur de leur commune, dans les containers enterrés ainsi qu'à la déchetterie régionale.

VIDÉOSURVEILLANCE

Pour des raisons de sécurité, certains locaux sont sous surveillance vidéo, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données personnelles. Le règlement d'utilisation de l'installation de vidéosurveillance à l'intérieur de la déchetterie est à disposition des usagers.

SANCTIONS

Tout usager faisant action de récupération ou entravant le bon fonctionnement de la déchetterie ou d'une manière générale, contrevenant au présent règlement se verra interdire l'accès à la déchetterie et dénoncé à l'autorité pénale.

MATIÈRES ACCEPTÉES GRATUITEMENT ✓ ✗ Refusé

Les matières suivantes peuvent être amenées gratuitement à la déchetterie.
Les déchets doivent être triés avant d'arriver à la déchetterie.
La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et peut être adaptée par RG.
De manière générale, les quantités déposées doivent correspondre à la production de déchets d'un ménage.

PAPIER

✓ **Papier, journaux, revues et illustrés, publicité, enveloppes, papier d'imprimante**

✗ Carton, classeurs, fourres et films plastique, nappes, serviettes, mouchoirs, papier emballage (cadeaux), cornets en papier, déchets

CARTON

✓ **Carton plié, papier broyé, papier cadeaux, serviettes, nappes, cornets papier, livres non plastifié**

✗ Papier, plastique, classeurs, fourres et films plastique, sagex, cartons souillés, déchets

PET

✓ **Bouteilles à boissons en PET vides**

✗ Flaconnages plastiques, bouteilles de lait, bouteilles d'huile et de vinaigre

PLASTIQUE DUR (PE-PP)

✓ **Caisses, boîtes, pots, bidons propres sans ferraille, mobilier de jardin, chaises, bancs, jouets sans ferraille et sans pile**

✗ Plastiques souillés, profilés, plaques ondulées, tuyaux, tubes flexibles, vaisselles et services jetables, matériel en PS polystyrène (plastique cassant), gobelets, barquettes, enjoliveurs

FLACONNAGE

✓ **Bouteilles (lait, crème, jus de fruit, huile, sauce, vinaigre), bidons, flacons (produits de nettoyage, lessive, shampoing, savon, cosmétique)**

✗ Bouteilles à boissons en PET, briques alimentaires, tuyaux, sagex, films, filets, tube, pas de matériel souillé

FILMS PLASTIQUES PROPRES TRANSPARENTS

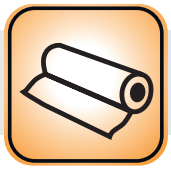

✓ **Plastiques d'emballages en polyéthylène (PE)**

✗ Sagex, plastique à bulles, textiles, filets, barquettes, gobelets

SAGEX

✓ **Sagex d'emballage <u>blanc propre</u>**

✗ Chips emballages, sagex de couleur, barquettes alimentaires

BOIS USAGÉ

✓ **Bois propre non traité, caisses, palettes usagées, carrelets, lattes**

✗ Bois traité, collé, peint, fenêtres, meubles en pavatex et novopan

VERRE CREUX BLANC

✓ **Bouteilles en verre, bocaux rincés, sans couvercle**

✗ Porcelaine, céramique, bouteilles boissons en plastique, verre à vitre, Pyrex

VERRE CREUX VERT

✓ **Bouteilles en verre, bocaux rincés, sans couvercle**

✗ Porcelaine, céramique, bouteilles boissons en plastique, verre à vitre, Pyrex

VERRE CREUX BRUN

✓ **Bouteilles en verre, bocaux rincés, sans couvercle**

✗ Porcelaine, céramique, bouteilles boissons en plastique, verre à vitre, Pyrex

VERRE PLAT (VITRES)

✓ **Vitres, plateaux en verre, tablettes en verre, miroir**

✗ Verre armé, vitrocérame, pare-brise, verre en cristal

GRAVATS (MATÉRIAUX INERTES SANS AMIANTE, MAX 50 KG)

✓ **Brique, ciment propre, carrelage, vaisselle en céramique, porcelaine, dalles couleur, verre armé, verre en cristal, pot à fleurs, cendres**

✗ Eternit, laine de verre

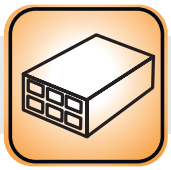

BÉTON PROPRE (MAX 50 KG)

✓ **Béton propre, solide, briques en béton**

✗ Ciment, plâtre, briques en terre cuite, carrelage, porcelaine, tuiles, dalles couleur

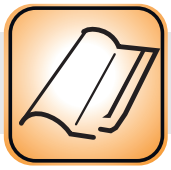

TUILES (MAX 50 KG)

✓ **Tuiles en terre cuite**

✗ Ciment, plâtre, briques, carrelage, porcelaine, béton

PLÂTRE (MAX 50 KG)

✓ **Plâtre, placoplâtre, Alba**

✗ Sans emballage (sac en papier, bidons plastiques). Sans isolation, fibres, déchets

LAINE DE VERRE / PIERRE (MAX 50 KG)

✓ **laine de verre, laine de pierre propre**

✗ Isolation avec crépis, bitume, peinture, feuille d'alu, treillis. Laine de verre / pierre souillée

ETERNIT (FIBROCIMENT, MAX. 50 KG)

✓ **Bac à fleurs, pot, plaque**
Attention, amiante ! Ne pas jeter, ne pas casser

✗ Tuile, béton

FER BLANC – ALUMINIUM MÉNAGE

✓ **Boites de conserve rincées, sans étiquette, barquettes alu sans déchets, papier d'alu, tubes alu, capsules de bouteilles, bouchons à vis, couvercles de bocaux**

✗ Films métallisés, sprays

CANETTES BOISSON EN ALUMINIUM

✓ **Canettes en aluminium**

✗ Boîtes de conserve, barquettes ou tubes aluminium, papier d'aluminium, sprays aérosol

SPRAYS AÉROSOLS VIDES (EN ACIER ET ALUMINIUM)

✓ **Sprays aérolos vides (en acier et aluminium)**

✗ Tout autres matières

CAPSULES DE CAFÉ NESPRESSO

✓ **Capsules café et thé Nespresso en aluminium**

✗ Capsules café et thé en plastique d'autres marques

TONER

✓ **Toner et cartouches d'encre d'imprimante et de photocopieuse, sans emballage**

✗ Plastique, carton d'emballage

FERRAILLE

✓ **Ferrailles diverses, vélos, trottinettes, visserie**

✗ Métaux divers

MÉTAUX DIVERS

✓ **Aluminium, inox, laiton, bronze, cuivre, zinc, plomb, moteurs**

✗ Ferraille, fils isolés

FILS ISOLÉS, CÂBLES ÉLECTRIQUES

✓ **Fils électriques, cordons d'alimentation, fils de cuivre**

✗ Guirlandes électriques et tout autres appareils électriques

TÉLÉVISEURS, ÉCRANS

✓ **Téléviseurs, écrans d'ordinateurs**

✗ Tout autres appareils électriques

CD - DVD

✓ **CD-DVD**

✗ Boîtes d'emballages plastiques

PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES - ÉLECTRONIQUES

✓ **Micro-ondes, fers à repasser, aspirateurs, sèche-cheveux, ordinateurs, guirlandes lumineuses, téléphones, appareils photos, vidéos, jouets à piles**

✗ Téléviseurs et écrans d'ordinateurs

GROS APPAREILS ÉLECTRIQUES - ÉLECTRONIQUES

✓ **Fours, cuisinières, steamers, plans de cuisson, machine à laver, sèche-linge, hotte d'aspiration**

✗ Frigos, congélateurs, climatiseurs, caves à vin

RÉFRIGÉRATEURS, CONGÉLATEURS, APPAREILS DE CLIMATISATION (SENS)

✓ **Frigos, congélateurs, climatiseurs, caves à vin**

✗ Fours, cuisinières, steamers, plans de cuisson, machine à laver, sèche-linge, hotte d'aspiration

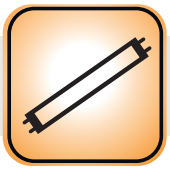

TUBES LUMINEUX (NÉONS) (SENS)

✓ **Tubes néons**

✗ Ampoules, tubes lumineux cassés

AMPOULES, LAMPES À ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (SENS)

✓ **Ampoules à économie d'énergie et LED**

✗ Tubes néons, ampoules à incandescence, lampes halogènes

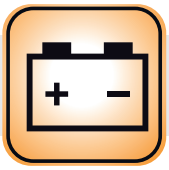

BATTERIES

✓ **Batteries automobiles et motos au plomb**

✗ Tout autres appareils électriques

PILES

✓ **Tous types de piles, accumulateurs, batteries électriques**

✗ Batteries automobiles et motos au plomb, piles au lithium, accus lithuim-ion

PILES AU LITHIUM

✓ **Tous types de piles au Lithium (Li) et accus au Lithium-ion (Li-ion)**

✗ Autres batteries et piles

HUILE VÉGÉTALE (HUILE ALIMENTAIRE)

✓ **Huile de friture et alimentaire**

✗ Huile minérale, graisse à rôtir, solvants, essence, alcool, peinture, sauce à salades

GRAISSE À RÔTIR

✓ **Graisse à rôtir figée, graisse à rôtir de coco, beurre et margarine**

✗ Mayonnaise, sauces, restes de nourriture

HUILE MINÉRALE

✓ **Huile pour moteurs, lubrifiants, huile cosmétique**

✗ Huile végétale, solvants, essence, alcool, peinture

LIÈGE

✓ **Bouchons de bouteilles en liège, sous-plat**

✗ Bouchons en plastique, en métal, en alu

VÊTEMENTS, TEXTILES, CHAUSSURES (DANS SACS PLASTIQUES UNIQUEMENT)

✓ **Textiles, pulls, pantalons, robes, jupes, ceintures, sacs à main, foulards, linges, chaussures attachés par paires dans un sac plastique**

✗ Chiffons sales, étoupe, textiles sales et en mauvais état, tapis, matelas, duvets, coussins, déchets ménager

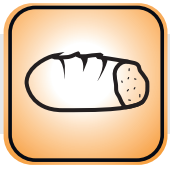

VIEUX PAIN

✓ **Pain sec**

✗ Pain moisi, autres aliments

DÉCHETS PHARMACEUTIQUES

✓ **Médicaments, seringues, aiguilles, sans emballages carton**

BRIQUES À BOISSON

✓ **Les briques boisson vides (lait, crème, jus de fruits, thé glacé, soupes, sauces)**

✗ Les emballages en plastique aluminium (rösti, gratin prêt à consommer), les bouteilles en plastique, les bouteilles en PET

DÉCHETS COMPOSTABLES MÉNAGERS

✓ **Tous les restes d'aliments, exempts de matières indésirables : restes de repas, marc de café et thé, déchets de fruits et légumes, bouquets de fleurs, coquilles d'œufs, restes de pâtisseries, litières végétales d'animaux de compagnie.**

✗ Déchets de jardinage, gazon, branches, plantes en pot, litières minérales, mégots de cigarettes, balayures, cendres, couches-culottes, sacs en plastique, capsules à café, matériaux inertes, ou tout autre emballage.

MATIÈRES PAYANTES

Les matières suivantes peuvent être amenées à la déchetterie, contre paiement au moyen de la carte à prépaiement. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et peut être adaptée.

DÉCHETS INCINÉRABLES, DIB (EN SACS) — CHF 0.40 / kg

✓ **Ordures ménagères, films alimentaires, chips d'emballage, ampoules à incandescence**

✗ Déchets recyclables

OBJETS ENCOMBRANTS (INCINÉRABLES À BROYER) — CHF 0.30 / kg

(Objets ne rentrant pas dans un sac à ordures 110 l.)

✓ **Tapis, moquettes, matelas, valises, bois traité, canapés, fauteuils, skis, snow**

✗ Meubles en bois non traité, ferraille

DÉCHETS COMPOSTABLES (BRANCHES, GAZON, FEUILLES MORTES) — CHF 0.10 / kg

✓ **Déchets de jardin, gazon, feuilles mortes, taille de haies, d'arbustes, longueur max. 1m50, diamètre max 8 cm.**

✗ Litières minérales d'animaux, plastiques, cendres, terre, déchets, branches de plus de 8 cm de diamètre, souches

DÉCHETS SPÉCIAUX DIVERS — CHF 2.50 / kg

✓ **Peintures, solvants, colles, vernis, restes de sprays, phytosanitaires, thermomètres au mercure**

goutte
Récupération RG SA

Déchets spécifiques

le bon geste !

©am!graphisme_estavayer

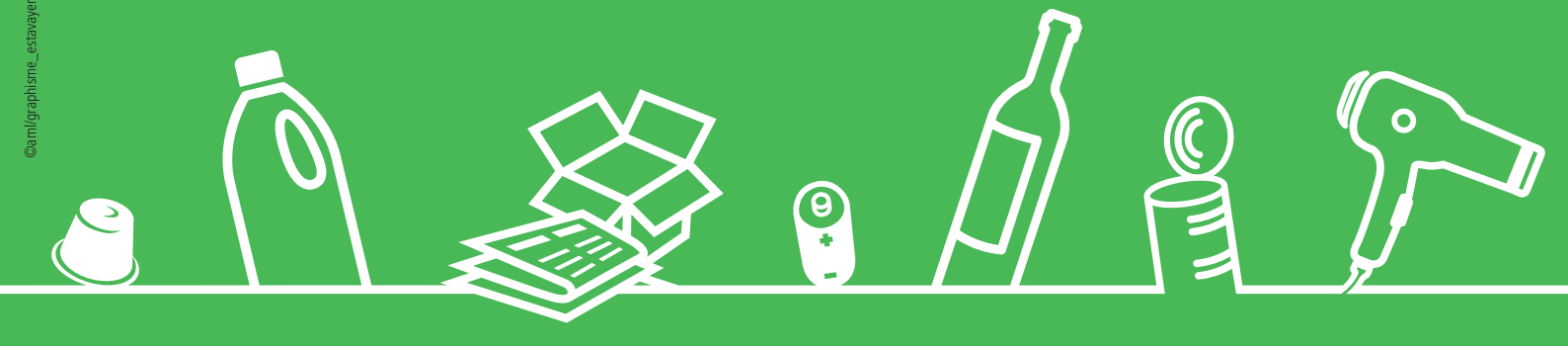

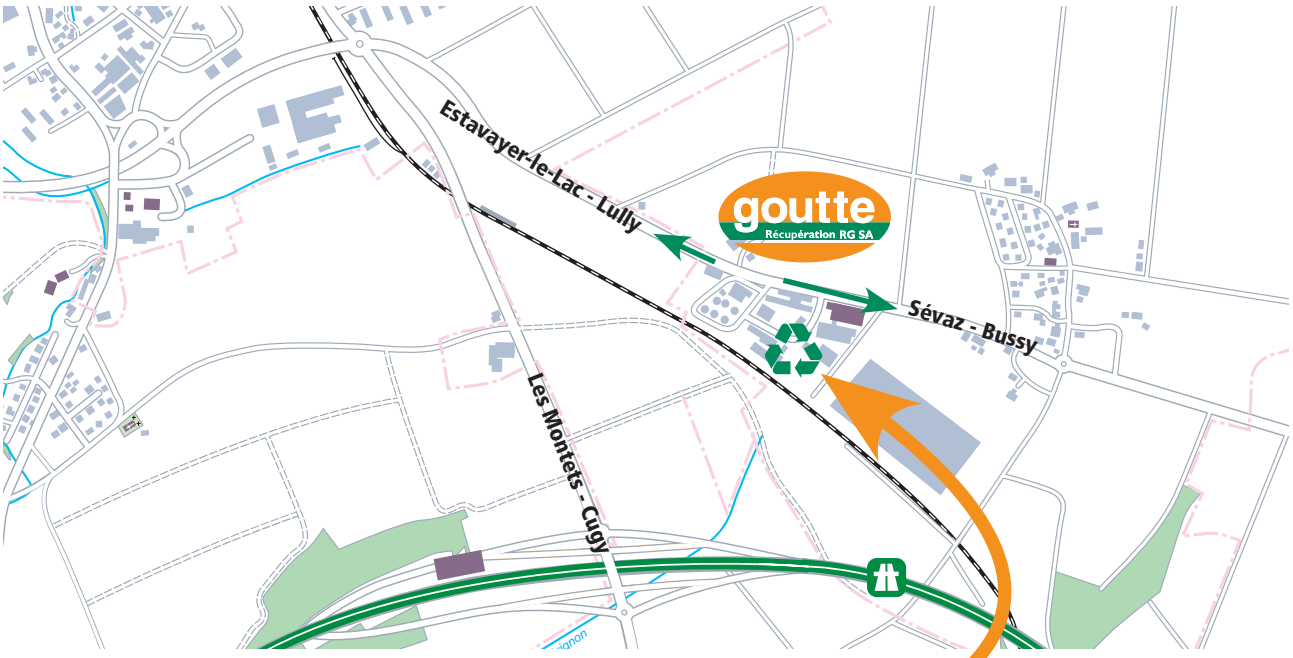

Contacts :
Récupération RG SA – La Guérite 31 – 1541 Sévaz
Personne de contact : Bernard Grandgirard
Téléphone : 026 663 95 95
E-mail : info@recuperation.ch
Site internet : www.recuperation.ch

goutte
Récupération RG SA